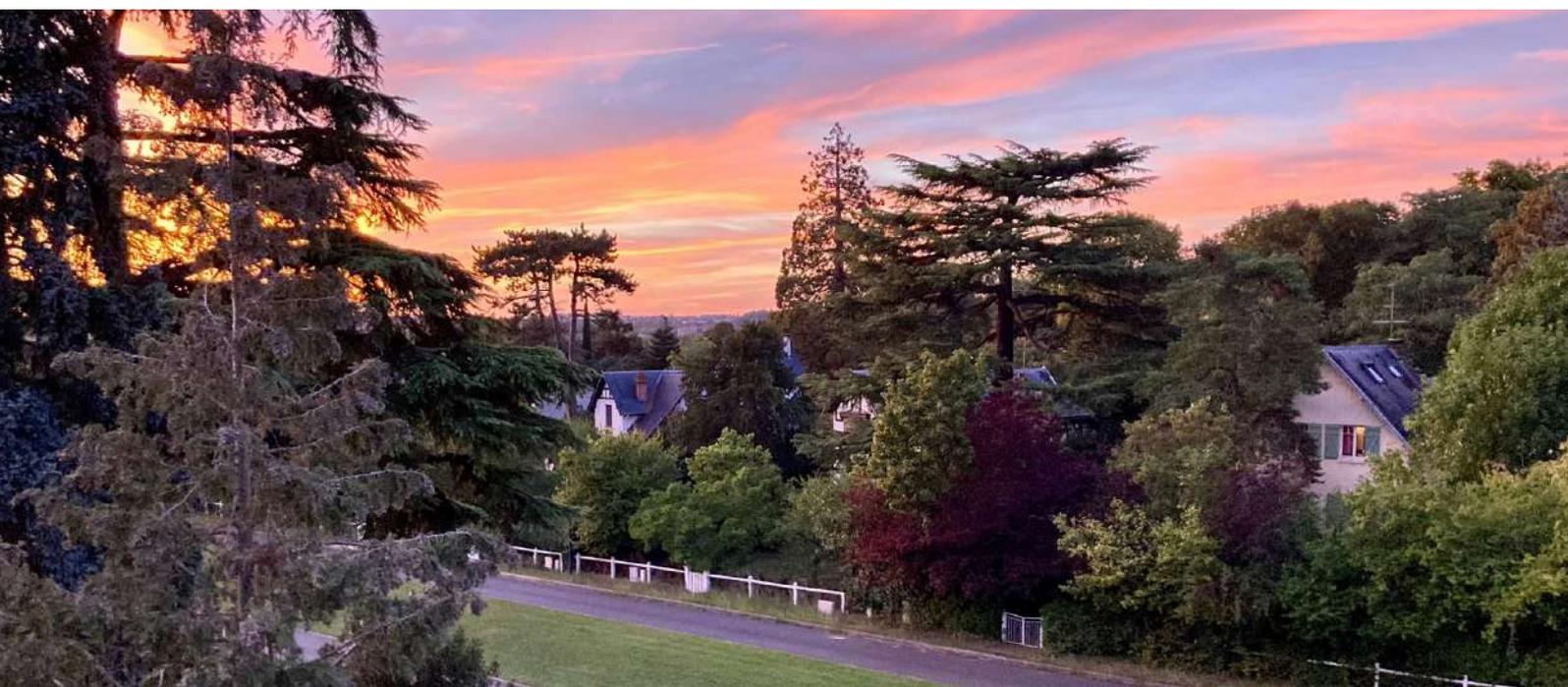




LA LANTERNE

Une rentrée sous l'été indien



@ Marie de Clercq

Société anonyme coopérative
PARIS-JARDINS

numéro 205

PARIS-JARDINS.NET

Cour d'Honneur, Boulevard Henri Barbusse 91210 DRAVEIL

01 69 42 30 22 • secretariat@paris-jardins.fr

Le secrétariat est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

L'ÉDITO

Chères Péjistes, Chers Péjistes,

Après un été chaud, des moustiques omniprésents, nous nous retrouvons en septembre avec deux dossiers importants qui occupent le CA à plein temps.

Le cinéma

Le curage a permis d'éliminer tous les éléments encombrants qu'il contenait. Ainsi débarrassé, certains problèmes d'étanchéité sont apparus, nécessitant des travaux.

Un bilan diagnostic structurel de la toiture est nécessaire pour nous protéger d'un éventuel accident. La société Akila Ingenieuri doit débiter ce bilan dans trois jours.

Dans l'attente des résultats, notre régisseur Ludovic Jodon en profitera pour réparer une canalisation et mettre en conformité l'évacuation des eaux usées.

Les égouts

Quatre sociétés ont répondu à l'appel d'offre. Deux d'entre elles ont été choisies avec l'aide de Impulse, qui nous accompagne depuis le début de ce projet. Nous nous orientons vers une négociation pour finaliser notre choix.

Nous avons questionné plusieurs banques pour obtenir un financement. Les discussions sont en cours.

L'étude pour déterminer les travaux à réaliser dans les 324 parcelles de la résidence débutera après le vote de la subvention accordée par l'agence de l'eau Seine Normandie.

En espérant que la rentrée des petits et des grands se soit bien passée !

Péjistement vôtre,

Michel Dardenne

Président de Paris-Jardins

AU MENU DE CE NUMÉRO

SOMMAIRE

À LA UNE DU CA	4
Résumé de l'AG du 4 juin 2023	4
Réhabilitation du réseau des eaux usées	6
Démission et arrivée d'administrateurs	6
NOS ACTIONS COMMISSIONS	7
Communication Questions Réponses	7
Environnement Changements à l'environnement	8
Finances Le quizz du Trésorier	9
Sécurité La sécurité de demain à Paris-Jardins	10
SIG* Un été, une rentrée	10
Urbanisme Rappels éternels	11
NOTRE QUOTIDIEN CLPJ	12
Le mot du bureau	12
Le flashback	14
Les rendez-vous du mardi	20
La chorale	21
Le théâtre	21
NOTRE HISTOIRE LES AMIS DE L'HISTOIRE	22
Les archives des Amis	22
Culture, loisirs et restaurations à Paris-Jardins	23
Les retours	27
EN IMAGES	29
À VENIR	30
RADIO PJ	31

Résumé de l'AG du 4 juin 2023

Chères et chers Sociétaires

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 04.06.2023 à 14h30 au siège social, le château de Paris-Jardins, dans les conditions habituelles depuis les circonstances exceptionnelles de l'épidémie de Covid.

Voici donc les résolutions qui ont été abordées ainsi que le résultat des votes pour chacune d'entre elles.

RÉSOLUTION 1

Vote favorable

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, **approuve les comptes annuels** arrêtés à la date du 31 Décembre 2022, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle **donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve** de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice

RÉSOLUTION 2

Vote favorable

Le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 se solde par un résultat net positif de 29 074 euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'**affecter ce résultat au report** à nouveau.

RÉSOLUTION 3

Vote favorable

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées Article L.225-38 du Code du Commerce, l'Assemblée Générale Ordinaire **approuve lesdites conventions**.

RÉSOLUTION 4

Vote favorable

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale Ordinaire **approuve les budgets prévisionnels 2023 de fonctionnement et d'investissement** tels qu'ils lui ont été présentés.

RÉSOLUTION 5

Vote favorable au renouvellement des mandats de Aurore Tzarewsky, Molina Paulin, Werner Lembach

L'Assemblée Générale Ordinaire constate la démission de Monsieur Pierre Holzner.

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats de Madame Molina Paulin, Madame Aurore Tzarewsky, Monsieur Werner Lembach sont arrivés à échéance. Ces derniers sollicitent le renouvellement de leur mandat.

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme les administrateurs pour une durée de six ans, leur mandat se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'année 2028.

RÉSOLUTION 6

Vote favorable

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- I) que l'accès par le portillon de la Cour d'honneur se fera par badge identique à celui du portillon existant vers la Base de Loisirs, et
- II) d'une ouverture dudit portillon de la Cour d'honneur sans badge lors d'évènements ponctuels (par exemple lors de la Journée du Patrimoine).

RÉSOLUTION 7

Vote favorable

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que l'accès piéton de l'Avenue Henri Barbusse à l'angle de l'Allée des Sports, Allée de la Cité Nouvelle et de l'Allée de Villeneuve sera fermé par une porte. Les sociétaires de Paris-Jardins pourront utiliser cet accès avec l'utilisation d'un badge identique à celui de l'accès vers la Base de Loisirs. La mise en œuvre opérationnelle du dispositif sera effective dans l'année qui suit le vote.

RÉSOLUTION 8

Vote favorable

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Président de la Société Anonyme Coopérative à engager les travaux sur le réseau des Eaux Usées et à signer la demande de subvention de l'AESN (sous réserve des financements disponibles).

RÉSOLUTION 9

Vote favorable

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Président de la Société Anonyme Coopérative à engager la Société Anonyme Coopérative au respect de la charte qualité des réseaux d'assainissement de l'AESN lors des travaux sur le réseau des Eaux Usées (qui sera jointe au dossier d'Appel d'Offres).



Réhabilitation du réseau des eaux usées

Depuis l'Assemblée Générale du 4 juin, nous avons avancé sur les points suivants :

1. Concernant l'appel d'offres nous avons retenu 2 entreprises (les moins disantes) sur une liste initiale de 6. La première, TP de l'Essonne, pour un budget de 3,065 millions d'euros HT et le seconde, GEOTP Environnement, pour un budget de 2,958 millions d'euros HT.
Le choix entre ces 2 entreprises prendra en compte les critères techniques et de qualité qu'elles nous ont présenté.
2. Nous avons lancé le projet de raccordement de chacune des villas de Paris-Jardins au réseau général. Cela débute bien sûr par une étude, qui donnera lieu préalablement à la rédaction d'une demande de subvention à hauteur de 50% de son coût. Chacune des 322 maisons devra être étudiée afin de procéder aux éventuels travaux de mise aux normes. Lorsque nous aborderons la phase travaux de ce projet, chacun pourra bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 5 500 euros HT. Pour bénéficier de cette dernière subvention, il faudra que nous présentions à l'Agence de l'Eau Seine Normandie (notre financeur) un dossier exhaustif des 322 propriétés via une fiche de visite individuelle. Quand cette étude débutera - soit après accord des subventions ad hoc -, nous vous demanderons de faire le meilleur accueil aux techniciens qui se présenteront chez vous pour faire les relevés nécessaires (fin 2023 / début 2024).
3. Le mercredi 27 septembre, nous rencontrons l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour faire un point sur ces dossiers, mais aussi revenir sur le dossier des subventions dont l'accord final devrait nous être notifié en novembre prochain.
Pour ceux qui n'étaient pas à la dernière AG, je rappelle que nous pourrions obtenir, si l'ensemble de nos dossiers sont validés (chiffres avancés par l'AESN en mai dernier) :
 - a. une subvention de 2,22 millions d'euros ;
 - b. un crédit à taux 0% sur 15 ans de 740 000 euros.

Démission et arrivée d'administrateurs

Monsieur Julien Coulon, secrétaire adjoint du Conseil, et responsable des commissions Environnement et Sécurité, a présenté sa démission le 20 juillet 2023.

Monsieur Manuel Lebrun a intégré le Conseil d'Administration le 9 septembre 2023, lors de sa dernière réunion. Il intègre la commission Travaux. Ci-dessous sa profession de foi :

Chères et chers sociétaires de Paris-Jardins,

Je me présente Manuel Lebrun, Péjiste depuis janvier 2022.

Je me permets de vous soumettre ma candidature au conseil d'administration de la coopérative Paris-Jardins.

En effet, il me semble que mon expérience professionnelle en qualité de maître d'œuvre d'exécution au sein d'un Bureau d'études d'ingénierie dans le secteur du bâtiment et des travaux publics devrait pouvoir être mis à profit de la coopérative dans les futurs travaux qui devront inéluctablement être menés.

Bien cordialement,

QUESTIONS RÉPONSES

Commission Communication

Parmi les questions intéressantes et récurrentes de ces derniers mois, voici la compilation de celles qui peuvent aider plus d'un sociétaire. N'hésitez pas à nous poser toutes vos questions pour les voir apparaître dans cette rubrique.

QUE FOURNIR COMME DOCUMENTS POUR CONSTITUER UN DOSSIER TRAVAUX ?

Comme le précise l'article 18 du Règlement Intérieur - Droit de construire ou modifier une habitation :

Tout projet de construction, de modification ou de rénovation (même à l'identique) d'une habitation, d'une dépendance ou d'une clôture avant d'être réalisé doit être soumis pour approbation au Conseil d'Administration afin de vérifier sa conformité avec le présent Règlement Intérieur préalablement à tout dépôt en mairie.

Celui-ci s'assure du respect des normes propres à la Société Coopérative Paris-Jardins et peut demander des modifications au projet s'il juge que son aspect extérieur n'est pas en accord avec l'harmonie initiale du Domaine et du lotissement.

Présentation des projets :

Les dossiers présentés à la Société Coopérative Paris-Jardins devront comporter au moins les éléments suivants :

1 - Plans, coupes et façades établis à une échelle de 0.02 p.m. minimum. Ces plans seront suffisamment détaillés pour pouvoir apprécier tous les détails constituant l'aspect extérieur de la construction.

2 - Ils comporteront l'indication des niveaux de terrain naturel, les niveaux futurs, les éventuels mouvements de terre.

3 - Ils comporteront l'indication du boisement principal existant.

3 bis - Ils comporteront l'indication des réseaux souterrains eaux usées, eaux pluviales, puisards, passage des gaines et fourreaux électricité et téléphone.

4 - Une notice descriptive des travaux.

5 - Elévation des façades principales et pignons montrant les couleurs des matériaux, huisseries, enduits, décorations extérieures.

6 - Les plans de clôture sont obligatoires et seront fournis dans les mêmes conditions (cf. article 15)

QUELLES SONT LES COMMISSIONS ET COMMENT LES CONTACTER ?

Il existe 8 commissions : Communication, Environnement, Finances, Juridique, Sécurité, Solidarité-Intergénération, Travaux, Urbanisme. Elles sont constituées de Pégistes bénévoles et représentées par un administrateur du Conseil.

Pour les contacter par mail, il suffit d'indiquer la commission à joindre précédée de @paris-jardins.fr, tout simplement. Il est également toujours possible de laisser un message auprès du secrétariat. Les bénévoles sont toujours bienvenus !





QUELS SONT LES HORAIRES DU SECRÉTARIAT ?

Le secrétariat, situé au Château, est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h. Fabienne vous y accueillera.

Il est autrement joignable au 01 69 42 30 22 durant ces mêmes horaires ou par mail à secretariat@paris-jardins.fr.

Le CA se tient chaque premier samedi du mois au Château et est ouvert à tous les sociétaires.



CHANGEMENTS À L'ENVIRONNEMENT

Commission Environnement

La commission Environnement a vécu un été chaud à plusieurs titres, notamment avec le départ de son représentant au sein du Conseil d'Administration Julien Coulon, pour de nouveaux projets.

Le dernier CA du 9 septembre m'a demandé, Aurore Tzarewsky, de reprendre la commission. De nombreux Péjistes ont manifesté leur envie d'intégrer la commission, je m'en réjouis ! Afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de rejoindre ce groupe de travail, je suis en train de travailler sur un nouveau format de fonctionnement de la commission.

Je ne tarderai pas à vous communiquer la date de la prochaine réunion, ainsi que le mode de fonctionnement proposé !

LE QUIZZ DU TRÉSORIER

Commission Finances

QUESTION 1 Comment s'enrichir ?

- A. En ne payant pas ses dettes
- B. En payant ses dettes

QUESTION 2 Qui doit payer les cotisations ?

- A. Seulement les membres du CA
- B. Tous les Sociétaires et Locataires présents

QUESTION 3 Quand doit-on payer les cotisations ?

- A. Quand on veut
- B. À réception de l'appel de cotisation

QUESTION 4 À partir de quand des pénalités de 10% sont-elles appliquées ?

- A. C'est à la tête du client
- B. Deux mois après l'appel de cotisation

QUESTION 5 Je ne déclare pas mon locataire ou mon véhicule, qu'est-ce que je risque ?

- A. Un gage à la fête d'automne
- B. L'infamie (tous les jours de ma vie)

QUESTION 6 Par qui sont dues les dettes d'un locataire ?

- A. Sa Maman
- B. Le Sociétaire bailleur

QUESTION 7 Le nombre de véhicules déclaré est incorrect depuis 10 ans, puis-je être dédommagé ?

- A. Oui, avec un Pass Navigo
- B. Non, avec tous nos regrets

QUESTION 8 Je suis décédé, dois-je payer la cotisation ?

- A. Non, bien sûr
- B. Oui, bien sûr

Les réponses correctes seront dans la prochaine Lanterne.

Mais, petit indice, ceux qui ont répondu « A » peuvent dès à présent commencer à relire le Règlement Intérieur.

LA SÉCURITÉ DE DEMAIN À PARIS-JARDINS

Commission Sécurité

. Le passage de Julien Coulon à la commission Sécurité a assuré de bonnes conditions pour la suite. Une bonne gestion du gardiennage, une réactivité face aux insécurités à l'image de la création du groupe Whatsapp "Péjistes vigilants", une étude qui a permis l'installation de portillons et bien d'autres points encore.

Cependant, d'autres questions continuent de se poser quant à la sécurité du domaine et des Péjistes : signalisations et infrastructures, surveillance, gardiennage, etc...

De nombreux thèmes peuvent ainsi être abordés et étudiés afin d'être éventuellement présentés aux sociétaires, puis mis en place.

Pour ce, la commission Sécurité, reprise par Molina Paulin, aimerait s'enrichir de nouvelles idées et pistes de réflexion de Péjistes volontaires.

La participation à cette commission consiste en une réunion mensuelle afin d'aborder des sujets retenus, de les étudier et de les approfondir. L'objectif est celui de pouvoir proposer au moins un projet annuel, utile et viable pour les sociétaires.

À l'image des changements de la commission Sécurité, un temps de transition est nécessaire afin de mettre en place le nouveau fonctionnement. En attendant, pour l'intégrer, il suffit d'envoyer un mail à securite@paris-jardins.fr.

UN ÉTÉ, UNE RENTRÉE

Commission SIG, Solidarité-Intergénération

L'été au sein de la commission Solidarité-Intergénération a été assez calme avec très peu de sollicitations pour accompagner les sociétaires isolés durant cette période estivale.

Par ailleurs, la rentrée 2023 vient de se dérouler et afin d'aider les plus jeunes d'entre nous à préparer leur orientation professionnelle, nous réfléchissons à préparer un forum des métiers. Nous ne tarderons pas à solliciter les Péjistes passionnés par leurs métiers à communiquer sur leur parcours et les études à effectuer !

C'est un moment idéal pour faire découvrir, de manière concrète, certaines voies et des débouchés qui ont de l'avenir et qu'ils n'imaginaient peut-être même pas.



RAPPELS ÉTERNELS

Commission Urbanisme

« Je remercie les sociétaires qui ont pendant l'été, coupé leurs haies et nettoyé leurs trottoirs. »

Une bouteille de Champagne est à gagner.

Condition ? Être le premier qui trouve de quand date la citation ci-dessus.

La réponse est à envoyer par mail à secretariat@paris-jardins.fr. La date et l'heure d'envoi seront pris en compte.

Ces obligations de l'article 20 du RI ont l'air d'avoir été un peu oubliées.

À l'époque de l'article mentionné, peu de personnes possédaient une boîte mail, et les chemins se cherchaient encore sur des cartes plutôt qu'un navigateur. Depuis les choses ont beaucoup changé... Mais les règles de nettoyage des trottoirs et caniveaux sont toujours les mêmes. Les haies doivent avoir une hauteur de 1,5 mètre, plus la pousse de l'année.

En revanche, la Mairie permet maintenant de déposer les dossiers d'urbanisme en version dématérialisée. Je me réjouis.

Fini des dossiers à tamponner en 5 exemplaires. Une fois suffit.

Car les dossiers doivent TOUJOURS passer par Paris-Jardins en premier. Sinon la Mairie ne les traite pas.

Donc, deux exemplaires sont à envoyer au secrétariat, de préférence. Vous pouvez aussi envoyer un dossier au format numérique. La commission Urbanisme les accepte, et le CA le valide.

Ils sont tamponnés, et un exemplaire est retourné au demandeur qui l'envoie à la Mairie (par voie de son choix). L'autre exemplaire reste dans votre dossier au château. Nous envisageons un retour dématérialisé chez le demandeur.

Avec la crise énergétique, beaucoup pensent installer les pompes à chaleur et des panneaux solaires.

Le sujet est déjà certes traité dans l'AVAP et de nombreuses demandes ont été émises pour l'installation de pompes à chaleur.

Mais jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucun dossier sur des panneaux solaires à placer sur un toit.

Seule une demande pour des panneaux au sol. Ils prennent très peu de surface au sol.

Se pose la question : allons-nous récolter des Watts plutôt que des légumes ? C'est l'Architecte des Bâtiments de France qui va trancher.



Notre quotidien

Le mot du bureau



Voilà neuf mois que le nouveau bureau a pris ses fonctions : quelques belles fêtes et événements culturels, concerts, bal, théâtre nous ont fait voyager et ce sans impact négatif sur notre empreinte carbone. Polynésie et Espagne à deux pas de chez soi, de bien beaux voyages !

Le week-end de la fête d'été a été un grand succès : les chineurs étaient en brocante, les gourmands découvraient la fideuà de nos chefs Michel et Bheema (c'est un plat de pêcheur originaire de Gandia, aujourd'hui renommé dans tout le pays valencien). Ce mets, à base de vermicelles cuites dans un bouillon de poisson, est parfois agrémenté de morceaux de calmars ou de seiches. La fideuà est cuisinée et servie dans une paëlla (poêle typique de Valence), les danseurs profitant du spectacle. Un week-end agréable pour tous avec un temps idéal.



Vous pouvez déjà noter la date de la fête d'automne, dimanche 24 septembre.

Le matin, comme à l'accoutumée, une course sera organisée dans Paris-Jardins. Nous attendons petits et grands. Le midi, un repas sur la pelouse avec ambiance musicale, et pour l'après-midi, tournoi de pétanque, kermesse ou détente seront proposés.

Après les initiations de juin, il est déjà venu le temps des ré-inscriptions de rentrée.

Yoga, pilates, cardio dont certains créneaux avec de nouveaux intervenants. C'est le cas notamment pour cardio et pilates, avec l'arrivée d'Elisa que certains connaissent déjà. Il y aura également un créneau supplémentaire pour le yoga le lundi à 20h45.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer le lancement de la Zumba le jeudi soir de 18h45 à 19h45 avec la dynamique Sophie Abdelli comme intervenante.

Vous aurez également la possibilité de découvrir la sophrologie en cours hebdomadaire le mercredi de 18h30 à 19h30 avec Colette Verdoy, quelques chanceux ont pu assister au cours d'essai le 14 juin dernier.

Karine Olsen animera les cours d'anglais de la grande section de maternelle au CM2 les mercredis, be ready to learn !

La priorité d'inscription et de ré-inscription est réservée prioritairement aux Péjistes, avec la possibilité de faire un cours d'essai à la rentrée dès le 11 septembre, ou plus tard selon les activités (voir le planning ci-joint).

Nous vous préconisons de faire vos ré-inscriptions au plus tard pour la mi-septembre car après, les places disponibles pourront être proposées aux extérieurs.

Nous savons que pour certains Péjistes, ces bouleversements peuvent sembler procéduriers mais c'est un mal nécessaire pour la préservation des activités et de notre bien commun.

Vous êtes 97 Péjistes sur 183 adhérents péjistes à vous être déplacés le 5 juillet dernier pour vous exprimer et pour confirmer votre confiance dans le bureau de CLPJ. Cela démontre votre implication à tous et le dynamisme de l'association.

Le compte-rendu de ce comité d'organisation vous a été transmis par e-mail, il est également disponible sur le site internet de Paris-Jardins.

Nous rappelons qu'une place est vacante au bureau de l'association et que des postes seront certainement à pourvoir en janvier 2024. Le bureau est composé de 6 membres.

Plus le bureau est divers, plus il est représentatif, et plus l'action du bureau donnera satisfaction à tous ses adhérents.

Si vous êtes intéressés pour prendre part à la gestion de l'association, au dynamisme de celle-ci et de notre résidence en général, vos candidatures sont les bienvenues.

Par ailleurs, nous souhaitons ouvrir 3 commissions permanentes aux adhérents :

ÉVÉNEMENTIEL, coordination et initiative en cuisine, musique, animation, concerts...

ACTIVITÉS, recherche d'encadrants et analyse des propositions/demandes des Péjistes, mise en place des liens d'inscriptions sur helloasso...

COMMUNICATION, préparation de visuels, affiches, articles de la Lanterne...

Les profils recherchés sont toutes personnes de bonne volonté, ayant envie de s'impliquer que ce soit en matière de graphisme, de relecture, d'administratif, de temps disponible, d'animation, de créativité, de gestion comptable ou juridique etc. Créer ces commissions pourra permettre d'élargir le fonctionnement et la participation des Péjistes. Il s'agira de groupe Whatsapp d'échanges.

De plus, lors du comité d'organisation, il a été proposé que des Péjistes travaillent ensemble à la révision des statuts de l'association. L'Assemblée générale extraordinaire nécessaire à la révision des statuts aura lieu en janvier, à la suite de l'assemblée générale ordinaire. L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si la moitié des membres actifs est présente ou représentée.

Si vous avez des compétences juridiques et ou souhaitez prendre part à ce travail collectif de réflexion, vous êtes les bienvenus afin de travailler en amont sur la révision des statuts. Si vous souhaitez rejoindre les volontaires qui vont travailler sur ce projet, merci de vous faire connaître par email en nous écrivant à clpj@paris-jardins.fr.

CLPJ aimerait qu'une dynamique collective soit menée par les adhérents, bénévoles, Péjistes volontaires et le bureau pour les 40 ans de l'association en 2024.

Ce projet collectif permettrait de réunir tout le monde sur un objectif commun et constructif, toutes vos idées et propositions sont les bienvenues. Nous vous invitons à nous envoyer vos propositions, projets de logo pour l'association. Des produits à leur effigie pourront être édités à cette occasion : ecocup, casquettes...

Pour votre information, le comité a également validé que le matériel de CLPJ puisse être mis en location. Donc n'hésitez pas à nous écrire si vous avez des événements privés à votre domicile : anniversaire, baptême, etc. Sont proposés : tables pliantes, chaises, barnums, vidéo-projecteur, mange-debouts...

Nous profitons de cet article pour rappeler que toute trésorerie dégagée par l'association sert à l'entretien et à la restauration des salles du château. CLPJ est une association loi 1901 à but non lucratif dont l'objet est l'animation et les services aux résidents, tout en contribuant à l'entretien du domaine.

Le bureau aimerait fortement que l'association au service de tous apporte fierté et enthousiasme à tous les résidents et adhérents. Le bureau œuvre quotidiennement pour permettre à chacun d'y trouver une place, une activité, un sport, un loisir qui lui plaise.

CLPJ c'est notre bien commun, comme ce beau domaine. Tâchons d'en être tous les garants et les dignes représentants, dans un esprit de coopération et d'intérêt collectif. C'est l'âme même de notre cité.

Le flashback

11 MARS : CONCERT SAXO-PIANO

Les Péjistes et Draveillois ont eu la chance de pouvoir assister à une après-midi musicale avec Éric Gesland et Pascal Valadon pour une heure de concert saxophone et piano dans la salle du thé dansant.

Éric Gesland a obtenu successivement un premier prix de saxophone à l'École Nationale de Musique d'Alençon, un premier prix de saxophone au conservatoire National de Région de Versailles et le Diplôme d'État pour l'enseignement du saxophone. Il enseigne le saxophone au conservatoire municipal de Maisons-Laffitte, à l'Institut National des Jeunes Aveugles et à l'École de Musique du Chesnay. Il dirige l'Orchestre d'Harmonie de Maisons-Laffitte et l'Orchestre Open' Injazz de l'Institut National des Jeunes Aveugles de Paris. Il se produit régulièrement dans des ensembles ou en soliste.

Après des études musicales à l'Institut National des Jeunes Aveugles de Paris où il obtient un premier prix de piano et un premier prix d'harmonie, Pascal Valadon poursuit ses études au Conservatoire National de Région de Saint-Maur-des-Fossés où il obtient une médaille d'or de piano et une médaille d'or de musique de chambre. Titulaire du Diplôme d'État pour l'enseignement du piano, il est professeur à l'Institut National des Jeunes Aveugles de Paris de 1990 à 2017. Il se produit régulièrement tant en récital qu'en musique de chambre et se passionne pour la composition.

Ce concert en contribution libre, au profit de CLPJ et Open' Injazz (Orchestre associatif, incluant de jeunes musiciens déficients visuels) a eu un immense succès, et a fait salle comble.



18 MARS : CARNAVAL ET BAL MASQUÉ

La traditionnelle virée en carrosse-tracteur a repris ses habitudes dans les allées de Paris-jardins, une foule de princes, princesses, chevaliers à son bord.

Les artistes avaient contribué à la décoration du char en réalisant, la semaine précédente, des boucliers personnalisés et des épées. Le reste des décors a été imaginé et réalisé par l'infatigable Joëlle.

Au petit matin, Nuno Ramos, un expert en conduite, a accepté de sortir le carrosse pour le parer de ses atours. Gérard et Ludovic avaient eu la délicatesse de le préparer en amont pour que tout soit parfait : nettoyage, installation de bancs en palettes, etc. Merci à eux !

Et c'est Ludovic, notre régisseur, qui nous a fait la surprise d'être présent avec son épouse et ses trois filles, tous déguisés, pour nous accompagner dans cette parade. Ludovic a eu la gentillesse et la patience de faire monter tour à tour chaque enfant qui le demandait, pour conduire et même plusieurs fois pour certains adeptes.

Après un passage "confétilonné", des applaudissements tout au long du parcours, un goûter festif avec foot et coloriage s'est organisé sur la pelouse de la Perspective. Tous ont déjà hâte de reprendre le tracteur l'an prochain avec un nouveau thème !

CLPJ, c'est aussi faire revivre des événements qui ont marqué Paris-Jardins. Cette année, le Bal Masqué, a été l'occasion pour des anciens Péjistes et de nouveaux, de profiter d'un cadre exceptionnel pour faire revivre cette tradition.

Le décor, les boissons, la musique et les lumières, tout était là pour une ambiance incroyable. Il faut aussi rendre hommage aux déguisements et costumes qui ont fait de cette soirée, une vraie réussite. Nous avons des mentions spéciales pour Mary Poppins et son ramoneur et Bonnie and Clyde.

Julien, à la sono, a fait danser et a mis une magnifique ambiance dans le Château. L'ambiance dans le bar était décontractée, chacun a pu échanger et évoquer ses souvenirs de cette fête si appréciée par les Péjistes.

Nous remercions particulièrement les bénévoles qui se sont investis et nous ont fait profiter de leur expérience pour cet évènement.



2 AVRIL : SOUTIEN À LA TURQUIE

Ce dimanche, la solidarité des Péjistes a été mise à l'honneur lors de l'action visant à récolter des fonds pour les victimes du tremblement de terre, à la frontière turco-syrienne.

Nous remercions les Péjistes qui ont bravé le froid et le vent pour venir passer commande, et goûter nos crêpes et nos gaufres !

Nous remercions le CA pour son soutien, CLPJ pour son appui logistique et son coup de main, les Péjistes qui nous ont aidé à installer et à ranger.

Cette journée est sans conteste une réussite, autant pour les fonds récoltés (685€), que pour ce moment intergénérationnel partagé en votre compagnie tout au long de la journée.





17 AVRIL : CHASSE AUX ŒUFS

La traditionnelle chasse aux œufs a eu lieu le dimanche 17 avril, petits et grands ont pris part à cette quête.

Courses d'orientation pour certains avec épreuves de chamboule-tout, tire à la corde, énigmes, parcours d'équilibre et radeaux (merci à tous ceux qui sont venu en apporter). Ramassage des œufs au Parc aux Daims pour les plus petits.

Tout le monde a passé un super moment sous un soleil radieux !

13 MAI : IMPRESSION 3D

On en parle tous les jours dans les médias, l'impression 3D va révolutionner la façon de produire des objets et cette petite révolution est en route.

C'est ce qu'a voulu nous faire partager Pierre Combrisson samedi dernier à 17 heures, dans la salle d'honneur du château. Une quinzaine de Péjistes avait fait le déplacement. Nous aurions aimé être plus nombreux mais la météo incitait plus au jardinage. L'auditoire était attentif, notamment les plus jeunes (photo).

Après une présentation générale de la fabrication additive (terme générique regroupant toutes les formes d'impression 3D), Pierre a décrit les différents types d'imprimantes à la portée du grand public puis, tout en détaillant leurs caractéristiques, a déroulé le processus complet de la conception d'un objet jusqu'à son impression.

De nombreux exemples d'objets déjà imprimés ont circulé dans les rangs, donnant lieu à de nombreuses questions sur leur coût, solidité, aspect, etc...

Pendant l'atelier, deux imprimantes fonctionnaient et imprimaient chacune un objet que nous avons pu admirer à la fin de la présentation (photo).

L'AUBERGE DES PÉJISTES

Après quelques dates aux jours variables pour s'adapter au planning de chacun, l'auberge du télétravail va se transformer en "Auberge des Péjistes". Ce nom rappelle que cet événement est ouvert à tous, pour partager un moment de convivialité.

Le format reste identique. De 12h à 14h, chacun apporte quelque chose à partager : entrée, quiche, salade, dessert, boisson. Le jour devient fixe le 1er vendredi du mois.



ART FLORAL

Les cours se succèdent et évoluent au fil des saisons, des envies des participants, de l'inspiration de l'intervenante.

Un modèle en forme de gâteau pour les gourmands en mars, une composition de tulipes à l'occasion de Pâques, des orchidées en mai et pour clôturer la saison, en juin, ce fut l'occasion de travailler les fleurs exotiques.

Les participantes aux cours ont donné de leur temps et de leur talent pour réaliser des compositions pour les tables et buffets de la fête d'été ! Merci à elles : Annie, Ségolène, Martina !

Les ateliers ont même été élargis à l'occasion de la Fête des Mères pour que les plus jeunes, de 4 à 15 ans, réalisent une composition à offrir. Merci à Guylaine qui est venue prêter main forte à Joëlle, et à tous les parents, grands-parents, grands-frères et sœurs qui sont venus accompagner les artistes en herbe.

C'était pour beaucoup une occasion de découvrir ces ateliers et certainement d'y revenir à une prochaine occasion.

Pour la rentrée, il sera proposé d'alterner un cours fleurs fraîches et un cours en fleurs séchées. Ainsi, les participants repartiront avec leur réalisation et auront le plaisir de pouvoir la conserver. Couronne d'automne et de Noël seront donc au programme.

Il y aura aussi l'occasion de réaliser des accessoires d'art de la table, rond de serviettes et autres décors en tout genre.



P'TIT FOOT DU MARDI

Suite au succès 2022 de la session hebdomadaire du mardi 20h, il ne pouvait être autrement que de poursuivre sur 2023 et cette fois-ci, aux premiers beaux jours. La reprise s'est donc faite à la mi-avril avec de nouvelles recrues.

Les "footeux" de Paris-Jardins sont nombreux chaque semaine, pas loin d'une vingtaine foule la pelouse aux abords du château pendant près d'1h30. Cette année, les adolescents sont à l'honneur et l'entente avec leurs aînés se passe tout naturellement : du sport, du collectif, de la bonne humeur, des rires ! La très jeune génération est très assidue, accompagnée des parents bien entendu. Pour eux : un mini terrain dédié leur est installé avec des cages format réduit.

Ce rendez-vous hebdomadaire constitue un vecteur d'échanges entre les Péjistes : avant, pendant et après le match.

N'oublions pas de saluer et remercier les supporters(rices) venant nous encourager et le jardinier qui "prépare" - quand il le peut - le terrain de jeu. La saison s'est clotûrer fin août.



ŒNOLOGIE

Depuis le début de cette année, les Péjistes amateurs de vins et de spiritueux ont la possibilité de pouvoir se retrouver régulièrement au cours de soirées dégustation, organisées dans les salles du Château de Paris-Jardins, toujours magnifiquement décorées pour l'occasion*. La section œnologie, récemment créée au sein de l'association CLPJ, a jusqu'à présent organisé trois événements :

Le premier, fin janvier, avait réuni une trentaine de curieux et s'était tenu dans les caveaux du château. Dans une ambiance conviviale, cette dégustation animée par deux cavistes de l'Intercave de Vigneux-sur-seine, avait mis à l'honneur 6 jolies découvertes, en proposant certains cépages méconnus et des terroirs aux caractéristiques variées. Agrémentée de quelques fromages et d'une charcuterie de qualité, cette première soirée fût une vraie réussite !

Le deuxième, courant mars, s'était volontairement déroulé dans un format plus académique en termes de dégustation. Après avoir expliqué les différentes étapes à respecter pour déguster comme il se doit un bon vin, Florence, la gérante de la cave Nicolas de Brunoy, avait proposé aux 20 participants présents, un accord vins/fromages très intéressant comme fil rouge de dégustation : Sancerre blanc/fromage de chèvre, Montagny 1er cru/morbier... Un vrai moment délicieux pour les papilles !

La dernière soirée du 12 mai était consacrée au rhum : rhum blanc ou ambré, rhum jeune ou vieux, millésimé ou non, rhum tahitien, antillais, anglais... ou haïtien, tout y était ! Encore un grand merci à Dady, l'animateur, pour la qualité et l'étendue des produits proposés à la dégustation, mais aussi pour toutes les explications données sur les origines et les secrets de fabrication du célèbre spiritueux. Pour couronner cette belle dégustation, les 20 Péjistes inscrits ont pu apprécier les mets spécialement préparés pour l'occasion : accras de morue (évidemment !), fromage de brebis corse, tiramisu et moelleux au chocolat maison. Bref, un vrai festin arrosé ; vivement la prochaine soirée avec Dady !

Nous nous réjouissons que ces 3 soirées aient été de véritables réussites ! Les retours des Péjistes participants ont toujours été globalement très positifs, ce qui nous encourage forcément à renouveler ce type d'événements. Au-delà des connaissances acquises, il ressort de ces moments de partage un vrai esprit de convivialité, où les sociétaires ont plaisir à se retrouver pour trinquer... et papoter de tout et de rien.

SAVE THE DATE : la prochaine soirée devrait en principe se tenir le vendredi 22 septembre. À l'honneur, le cépage Syrah... et les vins de la Vallée du Rhône. Pour le format de la soirée, on vous laisse la surprise ;)

Soyez donc nombreux, chers Péjistes, à venir rejoindre les participants déjà fidèles !

Vos référents section œnologie sont Thomas, Nuno et Olivier.

« Le vin est le plus infallible des présages car il annonce la joie, la franche gaieté, le bonheur enfin. »

- Philippe Aubert de Gaspé

*Un immense merci à Joëlle Piette, Isabelle DiCrea et Gwen Piette, pour leur aide constante et leur vrai talent de décoratrice qui contribuent grandement à la réussite de ces soirées !!!



Les rendez-vous du mardi

En 1986, j'ai eu l'honneur d'être élue présidente de l'association Culture et Loisirs de Paris-Jardins, aussi nommé CLPJ. À cette époque, notre objectif était de rénover le château pour en faire un lieu digne du XIX^e siècle. Les toilettes à la turque et le poêle à mazout au beau milieu de la Grande Salle se devaient d'être remplacés par les équipements modernes tels que vous les connaissez aujourd'hui.

C'est à l'initiative d'un groupe d'hommes, retraités artisans, de différents corps de métiers, désireux de venir prendre en charge les menus travaux, qu'ont débuté les RDV du Mardi. Nous nous retrouvons 2 fois par semaine au château pour travailler.

Au début, j'étais la seule femme avec une dizaine de Messieurs, chacun apportant son déjeuner. À cette époque, CLPJ avait lancé une rénovation de la pièce appelée « Cuisine », qui était en réalité un logement loué depuis la guerre. Il n'y avait pas de cuisine au château, à proprement parler. Elle a été construite de toutes pièces par ces hommes.

Quelques mois plus tard, j'ai fait appel à plusieurs épouses pour venir préparer des repas, à la mode cantine, pour nos travailleurs. L'idée a bien pris et tous les 15 jours, nous nous réunissions avec plaisir autour d'un vrai repas, devenant peu à peu un groupe enthousiaste et joyeux de volontaires. Chacun et chacune était heureux de participer et contribuer à la remise en état du château, notre patrimoine.

Les tâches étaient multiples et se multipliaient de jour en jour. À commencer par la révision de l'ensemble des serrures du château et le changement de vitres cassées. Sont venues ensuite des rénovations sur-mesure que nous devons au talent particulier de nos artisans de l'époque ; une hotte majestueuse digne d'un grand château, des placards de cuisine à faire pâlir les grands cuisinistes. N'oublions pas la peinture donnant un coup de jeune à l'édifice, ainsi que la balustrade côté allée de la Perspective. L'installation de la sono, la mise en place des rideaux côté entrée et côté bar ont fini de donner un coup d'éclat à ce lieu que nous aimons tous.

Je me souviens encore de la joie de tous à ces RDV du mardi quand nous avons finalement pu redonner vie aux caveaux. Nous devons à tous ces hommes doués de leurs mains ces rénovations gratuites.

C'est à ce moment-là que la mairie nous a demandé de participer aux fêtes du carnaval. Nous avons donc construit deux chars dont l'un représentait la Lanterne. Ce sont les femmes qui ont été à pied d'œuvre pour ce travail délicat. Elles confectionnaient les fleurs en papier pour la décoration de ces chars, comme nous ne les voyons plus de nos jours.

Au fil du temps, rénovation après rénovation, le besoin en travaux s'est réduit. L'esprit de convivialité était alors bien ancré et a perduré pour le bonheur de chacun.

Les cuisinières et cuisiniers s'activent toujours tous les 15 jours et une vingtaine de personnes se rassemblent avec bonhomie et gentillesse. Et chacun et chacune s'engage à prendre leur tour pour la confection des repas et le rangement des lieux. Ces repas ayant lieu dans le bar, le nombre maximum de participants est de trente, après une pré-inscription. Une contribution modique est demandée aux participants.

Depuis 37 ans, les « Rdv du mardi » sont devenus une institution dans l'esprit de notre cité coopérative : institution axée sur le bénévolat, le partage et l'entraide.

Je suis reconnaissante à toutes ces familles, années après années, génération après génération, qui ont d'abord créé ces Rdv, les ont fait perdurer et continuent à les faire vivre dans ce même esprit.

Annick Hersen

Ambassadrice des RDV du mardi



La chorale

L'année dernière a été marquée par de nombreux concerts en particulier : pour nos 20ans à Paris-Jardins et à l'église St Rémi, au théâtre Cardwell avec le concert des chorales pour accueillir le printemps, pour la fête de la musique devant notre château, nous ayant permis une bonne acoustique en extérieur.

Notre nouvelle année va reprendre tous les jeudis de 8h15 à 21h 45 avec de nouveaux morceaux variés pour de nouveaux concerts.... !!! Mais aussi pour le Bonheur de nous retrouver au milieu de cette ambiance musicale si chaleureuse et dynamique !!

BIENVENUE à tous ceux qui aimeraient chanter avec nous ou partager leur don instrumental.

Après cet été souvent bien chaud, vivement nos retrouvailles !

RDV ce jeudi 21/9 à 20h15 !

La chorale Arpèjie

Chorale de Paris-Jardins

Le théâtre

Paris côté jardins, notre troupe théâtrale a rempli par trois fois la salle du thé dansant.
(Merci à nos fidèles supporters)

Les rires, les applaudissements, et les yeux des spectateurs qui brillent ont été notre plus belle récompense.

Donc, c'est reparti pour une nouvelle aventure prévue en novembre 2024.
Il y aura des rires, des chansons et des surprises.

Mais entretemps, nous espérons vous revoir nombreux pour les projections vidéo de nos cinq anciennes pièces.

Les dates vous seront communiquées sous peu.
Nous pourrons revivre ensemble ces bons moments de théâtre et d'amitié.

Paris côté jardins

Troupe de théâtre de Paris-Jardins

Notre histoire

Les archives des Amis



Notre Association a été fondée en 1982 pour réaliser et diffuser l'ouvrage et gérer la mémoire. Nous disposons d'une armoire de rangement dans la verrière, que nous allons occuper dans sa totalité. En haut du secrétariat existent des archives papier que l'on peut éventuellement scanner en archives numériques (cela dépend du volume des dossiers) et qu'il faut reclasser avec des inventaires.

EXPOSITIONS ET PHOTOGRAPHIES

Nous disposons de nombreux classeurs et dossiers de photographies réalisées par nous ou par l'Association Culture et Loisirs de Paris-Jardins. Les expositions, réalisées depuis 1992, dont celles sur le jazz, les cités utopiques et le théâtre ont été classées et rangées dans les remises du deuxième étage. Certaines ont déjà été prêtées à des associations comme les expositions sur le jazz, le théâtre ou sur Marie Laurencin.

Serge Bianchi et Didier Druet ont fait un classement des archives photographiques de la mezzanine, mais il faut un inventaire plus rigoureux, qui pourrait être réalisé avec le concours de Serge Ollivier.

Il faut donc repérer les emplacements des expositions, voir leur état de conservation, mais également reclasser les dossiers, les ouvrages, les livres, selon une méthode rationnelle



LES ARCHIVES

Les archives des Amis de l'histoire existent depuis 1984. Il a fallu et faudrait :

- les inventorier, reprendre les compte-rendus et les assemblées générales
- faire la liste des documents qui sont conservés dans la salle du CA, tâche dévolue aux deux Colettes (Michon et Pey)
- puis, faire la recension des cartes postales
- constituer également les lots demandés par Gwen pour la loterie de la fête de juin : affiches, brochures, au nom des Amis de l'histoire, dont les Affiches du centenaire. Le jeu du centenaire peut être disponible pour les jeux d'enfants, avec le mode d'emploi

Il est indispensable de faire le point sur les livres disponibles, après la visite des lieux qui doit permettre de réaliser le recensement des documents, le regroupement des livres, la visualisation des expos.

Après la visite au deuxième étage nous décidons de la répartition des tâches : Qui fait quoi et dans quelles conditions ?

LE CAHIER DES CHARGES PROVISOIRE

Les Colettes finaliseront les fonds de la salle du CA, travail déjà bien avancé.

Serge Bianchi rangera les livres et rédigera la bibliographie des ouvrages conservés par l'Association, ouvrages qui pourront être ensuite prêtés et consultés.

Jocelyne fera les lots des affiches, recherchera l'historique de l'association en retrouvant les PV et en les reclassant (avec Annick et Colette Lejars). Serge Ollivier fera le point sur l'iconographie, le regroupement des archives photographiques et leur mise à disposition du public pour consultation. Annie Germain essaiera de voir les dossiers et les boîtes à scanner (avec leur contenu).



Culture, loisirs et restaurations à Paris-Jardins

Dès la création de notre cité-jardins, l'animation culturelle a été liée à l'entretien, la rénovation et la restauration du château et de la Lanterne, patrimoines communs et coopératifs. Nous pouvons distinguer plusieurs étapes, de 1911 à 2022, date de la mise en place d'une nouvelle équipe pour l'association Culture et Loisirs de Paris-Jardins.

VEILLÉES ET MATINÉES (1912-1938)

L'année suivant l'achat de la cité débute Le temps des Veillées et des Matinées (1912-1938), malgré la dramatique coupure de la Première Guerre mondiale : « Tout le monde allait aux veillées » se souvient une doyenne de Paris-Jardins, Frida Heidinger.



1912 voit l'inauguration des salles du château pour les thés dansants, le 3 novembre, avec un piano (un Pleyel) prêté par Gabriel Pernet pour accueillir les commissions l'Espérance, la Coopérative. Le 12 janvier 1913, la première Matinée récréative de la coopérative Agricole accueille 150 couverts dans les hautes Futaies ; l'apéritif-concert est animé par le violon de Paul Gircourt. Suivent des conférences, des pièces de théâtre comme celle du 21 juin 1914 : Le devin du village, des bals costumés, des chorales avec la Paris-Jardins marche d'Henri Ducrocq, dédiée au président Albert Mayer, pour l'inauguration officielle de la Cité.

Après la guerre, la vocation des Veillées est définie ainsi par M. Simon : « C'est le groupe par excellence qui doit réunir l'ensemble des sociétaires. Lecture, enseignement, éducation, causeries, conférences et controverses sur des sujets variés, plus : échecs, dames, jacquet, cartes, bientôt un billard ! » (mars 1920).

En 1921, on compte 295 adhérents aux Veillées, avec six administrateurs élus en assemblée générale et de nombreux groupes de coopérateurs versant un droit modeste. L'apogée des Veillées se place vers 1925, où Paris-Jardins est présenté comme un « centre d'activité intellectuelle, éducative et sportive » par le journal l'Égalité, avant la crise des Supers-coopérateurs. Le château vit alors un âge d'or en accueillant de nombreuses manifestations culturelles et artistiques. Citons, sans hiérarchie :

- La Bibliothèque, la première de la ville, 1200 volumes en 1931, 2500 en 1944, plus les revues, dans les grandes armoires en chêne du CA.
- Les cours d'anglais de 2e année dispensés par Monsieur Chatard
- Les jeux du dimanche
- Les représentations théâtrales, drames, opérettes par la troupe artistique
- Les séances de cinéma à l'Orangerie
- Les conférences et causeries proposées par le Groupe littéraire
- Les séances de danse : le loisir le « plus vivant par le nombre », pour la « troisième jeunesse » ; avec Berthe Vernisse, Madame List ; les bals (animés par « Jack Rupp »)
- Les séances de photographie dirigées par Monsieur Chatard
- Les cours de solfège
- Les cours de dessin par Madame Constantin
- Les animations musicales et les cours du soir du jeudi

On parle alors de Paris-Jardins comme d'une « Université populaire ». Les locaux du Château sont prêtés provisoirement et gratuitement. Mais, à partir de 1921, les Veillées versent directement à la société 50 % des recettes afin de participer à la rénovation de la salle du conseil et de la bibliothèque.

Avec le château, l'Orangerie est, jusqu'en 1938 (malgré la crise des Supers en 1927-1930), le local officiel des manifestations artistiques, des expositions, la « maison de la culture », dotée de 450 fauteuils. Les expositions de 1935 et 1936 (300 œuvres, 65 exposants) sont de grands succès, avant l'ouverture de la première salle privée de cinéma de Draveil, en 1938.

UN PATRIMOINE EN PÉRIL (1938-1970)

Avant la guerre de 1939-45, un déclin de la culture et des loisirs est déjà amorcé, selon les administrateurs de la Commission Loisirs : « Les loisirs sont un peu abandonnés ». Il faut louer l'Orangerie ; rien ou presque rien n'est signalé entre 1946 et 1959.

La belle fête du 9 mai 1959 pour les 50 ans de P-J est exceptionnelle, avant le réveil programmé de 1970.



CULTURE SPORTS ET LOISIRS (1970-1984)

Une commission créée en mai 1970 sous la présidence de Lucien Bertin, Culture, Sport et Loisirs, inaugure une période faste de rénovation du château, de fêtes et de manifestations, à partir d'un thé dansant (du 24 mai) et de la fête du soixantenaire, du 10 octobre 1970. La bibliothèque est cédée à la ville de Draveil. Les archives de la commission, disponibles au secrétariat de Paris-Jardins, détaillent des animations et l'argent recueilli pour que le château revive et s'anime. Un logement de sociétaire au rez-de-chaussée est ainsi transformé en cuisine collective. Parmi les animateurs se signale Pierre Audibert, l'un de ses présidents.

Chaque année, un concours de pétanque voit alors le triomphe de la famille Lilli, en 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980. Il est parfois agrémenté de concours de fléchettes. De 1970 à 1984 se succèdent des thés dansants, des cours de danse, des bals costumés ou masqués, des pièces de théâtre, des méchouis (à partir de 1973, au Cloître, avec 200 convives en 1983), des kermesses, des galettes des rois (150 convives en 1977), des Arbres de Noël (180 présents en 1982 !), des soirées diapositives, des soirées culinaires (couscous, raclette avec 200 convives en 1982), des soirées chorales, des rallyes voitures, des brocantes comme celles de 1983, des fêtes d'automne, des concours de boules et de quilles... la fête de la Lanterne rénovée, le 17 octobre 1982, couronne ces années si dynamiques, saluées par L'histoire d'un domaine, ouvrage publié par les Amis de l'histoire en 1984 !



L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE PARIS-JARDINS (1984-2023)

1984 est aussi l'année de la fondation de l'association Culture et Loisirs de Paris-Jardins, qui succède naturellement à la Commission précédente. Il s'agit de légaliser et de régulariser les animations multiples en conformité avec le statut de la cité-jardins. Sous les houlettes d'Anne-Marie Willemsen et d'Annick Hersen, entre autres, une convention précise les liens avec le Conseil d'administration, en 2005.

CLPJ est locataire et gestionnaire des salles qu'elle loue, aménage et rénove, mais qui seront restituées à la Société à terme. Les manifestations culturelles et artistiques (payantes) sont donc inséparables de la restauration du patrimoine bâti de Paris-Jardins. D'une part, on peut admirer le bilan de la rénovation du patrimoine bâti :

- 1985 : finition de l'office (la cuisine) et construction des toilettes au sous-sol
- 1986 : achat des tables rondes et des chaises bistro
- 1988 : installation du chauffage
- 1994 : restauration de la salle Laveissière avec les motifs anciens. Ouverture entre la salle du thé dansant et la salle Laveissière de la perspective de 2 kilomètres entre l'Orée de Sénart et le plateau d'Athis-Mons, le Monument aux Morts, la base de Loisirs et la vallée de la Seine !
- Finalement, les caveaux, la cuisine, le bar, le billard, la salle Philadelphie, la salle du Thé dansant, des toilettes pour handicapés (2022) ont été restaurés, longtemps par les bénévoles des «rendez-vous du mardi» ou «mardis du château», sans que les sociétaires aient été sollicités financièrement.



L'association a d'autre part poursuivi les animations artistique et culturelle dans le château restauré (maintenant les manifestations de la Commission précédente) en en proposant d'autres : piano, claquettes, tai-chi, tango, tarot, concours de pêche. Elles ont culminé lors du centenaire de la Cité, en 2011, année mémorable s'il en fut pour Paris-Jardins.

Se sont alors succédés en 2011 : « 1000 feux » sur l'étang des platanes (en janvier), un colloque historique (en février), un souper Belle époque et un carnaval mémorable au parc aux Daims (en mars), un concert intergénération (en mai), une brocante, une « cochonnaille » dantesque et un château illuminé (en juin), le week-end des « Mousquetaires » du tennis-Club, la sortie de l'ouvrage des Amis de l'Histoire Paris-Jardins entre utopie et réalités (aux Journées du patrimoine de septembre) présenté par 14 conteurs en costumes, le banquet, le feu d'artifice et la mise à l'eau d'une flottille de bateaux télécommandés (en septembre), la plantation de l'arbre du centenaire (en novembre), le marché de Noël (en décembre), sans oublier le calendrier, les timbres et cartes postales du centenaire. Jusqu'en 2022, ce travail remarquable s'est poursuivi sous la présidence de Guy Rémi, avec le succès remarqué de la chorale et de la troupe de théâtre de Paris-Jardins, entre autres.

La nouvelle équipe de Culture et Loisirs, présidée par Gwenn Piette depuis 2023, qui anime avec dynamisme les manifestations de Paris-Jardins aujourd'hui s'inscrit ainsi dans une tradition remarquable, présente dès les débuts de la cité avec les Veillées. Cette animation, reprise dans les années 1970-2010, rayonnante lors du Centenaire, demeure inséparable de la restauration d'un patrimoine architectural tant apprécié par les sociétaires et les amis de notre domaine.

Pour approfondir : 1984 : Histoire d'un domaine, 2011 : Paris-Jardins entre utopie et réalités, 2012 : la brochure Paris-Jardins le centenaire

Les retours

24 MAI : VISITE DES CITÉS-JARDINS D'ÎLE-DE-FRANCE

Le mercredi 24 mai, nous avons eu l'honneur d'accueillir le Conseil d'Administration des cités-jardins d'Île-de-France pour une réunion particulière, suivie de la visite d'une partie de notre cité.

Des partenaires de Montgeron, de la maison de banlieue et d'Architecture, de Paris-Jardins (adhérent en 2021) étaient invités.

L'association, fondée en 2015, a réalisé en 2022 un colloque international remarquable, auquel Paris-Jardins était représenté, lors d'une table-ronde. Les actes du colloque sont disponibles au secrétariat.

L'Association organise chaque année le Printemps des cités-jardins, entre le 27 mai et le 11 juin.

Le samedi 27 mai, nous avons ainsi accueilli 22 visiteurs, entre 14 et 16 heures. La moitié venaient de Paris, les autres répartis entre les départements voisins et l'Essonne. La présentation de notre cité par Pierre Concialdi, Jocelyne et Serge Bianchi a intéressé ceux qui découvraient les caractères de Paris-Jardins, son site, son fonctionnement.

Le Printemps des cités-jardins est ainsi une occasion unique de prendre conscience de notre place dans un ensemble de 80 cités-jardins en Île-de-France. Le samedi 10 juin, nous avons assisté à la présentation de la cité-jardin du Moulin de Senlis, à Montgeron par Renaud Arpin, historien de la société d'histoire locale. Il s'agit de 130 logements, moitié en pavillons, moitié en immeubles sur 2,5 hectares.

Le lundi 11 septembre, nous avons reçu deux responsables de l'Association des cités-jardins d'Île-de-France pour un reportage sur notre cité-jardins, comme pour les cités de Stains, Suresnes...



12-17 SEPTEMBRE : LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Pour les Journées du Patrimoine, Paris-Jardins a ouvert les grilles de la Cour d'Honneur pour accueillir les visiteurs lors des deux journées, entre 10 heures et 18 heures non stop, sous un soleil radieux. Malgré la concurrence de la Fête des Plantes au château de Villiers et de la fête de l'Humanité à Brétigny, les Amis de l'Histoire peuvent se féliciter de la belle tenue de ces manifestations, en particulier de la biennale des artistes de notre cité. Nous allons, pour une fois, évoquer la préparation fiévreuse qui a permis cette réussite.

Samedi 9 septembre : La banderole annonçant les Journées du Patrimoine à Paris-Jardins est déjà posée sur les grilles du château. En même temps, les affiches informant les Draveillois de nos manifestations sont posées dans la ville, réparant en partie l'oubli de l'information dans le programme officiel des Journées de 2023.

Mardi 12 septembre : Les grilles nécessaires aux expositions sont livrées par les services techniques de la ville. Les artistes de Paris-Jardins apportent leurs œuvres dans l'après-midi. Il faut libérer la salle Laveissière et transporter les tables et les chaises dans le bar, préparer la trentaine de grilles qui serviront à accrocher les œuvres des artistes.

Mercredi 13 septembre : Les salles du château deviennent des ateliers pour la réussite des expositions. Les 13 panneaux de l'histoire du domaine sont installés salle Laveissière. Les salles Philadelphie et du Thé Dansant accueillent les tables, les guéridons et les grilles pour l'exposition des œuvres de la vingtaine d'artistes présents. Il faut bien du talent pour choisir l'ordre des toiles, des poèmes, des sculptures, des bouquets, des livres reliés. Les œuvres exposées cette année sont particulièrement originales, et d'une grande qualité dans leur diversité. Et la présentation des auteurs et des titres n'est pas une sinécure...



Jeudi 14 septembre : Jocelyne et Serge reçoivent 4 classes des écoles Jules Ferry et Villiers, encadrés par leurs maîtresses et des parents d'élèves. C'est leur première sortie depuis la rentrée. À chaque heure, deux groupes d'une quinzaine de jeunes (9-11 ans) se promènent dans Paris-Jardins, par la Cour d'Honneur, le Cloître, le frais Ruisseau, le parc aux Daims, l'étang des Platanes, le rond-point de l'Étoile, la Perspective, et survolent les expositions. Ils apprennent les marronniers, les platanes, les tilleuls, les perruches, le héron, la circulation de l'eau et des anecdotes sur l'histoire du domaine.



Vendredi 15 septembre : La journée est chargée. 4 classes sont à nouveau présentes, dans le cadre des Enfants du Patrimoine. Heureusement que Pierre nous a rejoint, car nous avons une cinquantaine d'enfants à gérer. Les questions fusent. Le Frais Ruisseau est plébiscité, et les élèves Péjistes renseignent leurs camarades.

Le vernissage des expositions succède à ces parcours scolaires, dès 19 heures, dans la salle Laveissière. Les Amis de l'histoire et les artistes ont préparé une collation généreuse. La présentation de la manifestation est faite conjointement par la présidente des Amis, Jocelyne, et par la représentante de la municipalité pour le Culture, Anne-Marie Jourdanneau-Fort, devant une soixantaine de personnes. Coïncidence pittoresque : les deux oratrices se sont mariées au même château de Paris-Jardins, mais à trente années d'intervalle.

Samedi 16 septembre : Une centaine de visiteurs découvrent l'histoire du domaine et admirent les œuvres des artistes, sollicitant souvent des explications auprès des permanents.



Dimanche 17 septembre : Le matin, malgré la concurrence du marché et du château de Villiers, 58 amateurs s'attardent devant les illustrations, commentent les poèmes, admirent les tableaux. L'après-midi connaît une grande affluence, entre 14 et 17 heures. La visite guidée du domaine, par Serge, est appréciée par une vingtaine de marcheurs, passionnés par l'histoire locale et l'originalité de la cité. La journée se termine à 18 heures, alors que 109 personnes se sont succédées l'après-midi, pour un total de 265 visiteurs sur les deux journées.

Il ne reste plus qu'à tout démonter, tout ranger et faire le bilan des Journées du Patrimoine, autour du pot de l'amitié dans le bar, réunissant la vingtaine de personnes ayant aidé au rangement.

Au total, la semaine a été bien remplie. Près de 500 élèves, accompagnateurs, visiteurs ont ainsi participé à ces Journées du Patrimoine. Ils ont acheté des ouvrages, des affiches, des brochures, des cartes. Des contacts ont été noués pour des échanges à venir. Les Amis de l'Histoire et du domaine tiennent à remercier tous ceux qui se sont impliqués pour la réussite de ces journées, en particulier les artistes, qui ont éclairé ces manifestations de leurs talents et leur disponibilité.

En images





PROCHAINS RENDEZ-VOUS OCTOBRE 2023

Date	Horaire	Activité	Lieu	
Vend. 6 oct	12h - 14h	Auberge des Péjistes – 30 places	Bar	Adhésion CLPJ
	20h30 - 23h00	Diffusion de la pièce de théâtre de la troupe Paris côté jardins " Si Paris-Jardins m'était conté"	Salle thé dansant	Entrée libre
Vend. 13 oct	17h à 18h	Échecs enfants	Philadelphie	Adhésion CLPJ
	21h à 22h	Échecs adultes - ados		
	20h30	Art Floral	Caveaux	Adhésion CLPJ +20€
Sam. 14 oct	10h00			
Dim. 15 oct	14h30	Après-midi jeux de sociétés	Caveaux	Adhésion CLPJ
Vend. 20 oct	20h30 – 23h00	Diffusion de la pièce de théâtre de la troupe Paris côté jardins "L'étincelle du Faubourg" (chronique du 20ème siècle)	Salle thé dansant	Entrée libre
Mar. 31 Oct	18h30	Fête d'Halloween <i>Tournée de bonbons à partir de 17h puis caveaux à 18h30</i> Ambiance musicale et déguisée	Caveaux	Entrée libre Chacun apporte quelque chose à partager à manger et à boire

La participation à certaines activités organisées dans l'enceinte du château, nécessitent une inscription afin de garantir le nombre de personnes maximum autorisé pour la sécurité de tous.

Il est possible de vous inscrire au secrétariat ou via HelloAsso.

DÉCÈS

Madame Pauline CHEDEAU
Monsieur Maurice MICHON
Madame Évelyne FIEVE

NOUVEUX SOCIÉTAIRES

Monsieur HAÏCAGUER et Madame MARTINEZ au 9, Parc aux Daims
Monsieur AYALA-HEINRICH et Madame XING au 1, sentier des Roses
Monsieur et Madame MOHAMMAD SHAFI POUR au 1, allée des Sports
Monsieur et Madame MANDEGANI au 5, rond-point de la Lyre
Monsieur DRAI et Madame BRIERE au 28, allée de la Cité Nouvelle
Monsieur et Madame DURIEUX au 1, allée des Vergers

À VENDRE

Maison du **44, allée des Vergers**

Terrain de 937 m² • Surface au sol de 169 m² • Surface de dépendance de 19 m²
Droit d'adhésion : 17 608 € • Cotisation annuelle : 1 099 €
Contact : Monsieur UZENAT au 06 08 62 01 78

Maison du **1, place de l'Étoile** • 399 000 €

Terrain de 1 045 m² • Surface au sol de 54 m² • Sans dépendance
Droit d'adhésion : 10 783 € • Cotisation annuelle : 604 €
Contact : Agence de la Mairie, Madame LE BERTE au 06 78 00 16 92

Maison du **7, allée de Villeneuve** • 894 800 €

Terrain de 697 m² • Surface au sol de 140 m² • Sans dépendance
Droit d'adhésion : 13 533 € • Cotisation annuelle : 799 €
Contact : Monsieur BOUFFARD au 06 50 78 27 26

Maison du **23, allée du Cloître**

Terrain de 971 m² • Surface au sol de 121 m² • Surface de dépendance de 12 m²
Droit d'adhésion : 14 753 € • Cotisation annuelle : 905 €
Contact : Madame CHHOR au 06 51 12 07 21

Maison du **49, allée des Vergers**

Terrain de 527 m² • Surface au sol de 40 m² • Surface de dépendance de 20 m²
Droit d'adhésion : 8 789 € • Cotisation annuelle : 415 €
Contact : Agence ORPI, Monsieur BLANC au 06 99 01 36 44 ou au 01 69 40 12 12

À VENDRE

Maison du 7, allée aux Biches • 699 000 €

Terrain de 844 m² • Surface au sol de 122 m² • Sans dépendance

Droit d'adhésion : 13 876 € • Cotisation annuelle : 833 €

Contact : Monsieur UZENAT au 06 08 62 01 78

Maison du 2, allée des Sports • 759 000 €

Terrain de 1 428 m² • Surface au sol de 90 m² • Surface de dépendance de 52 m²

Droit d'adhésion : 16 233 € • Cotisation annuelle : 1 048 €

Contact : Agence de la Mairie, Madame LE BERTE au 06 78 00 16 92

À la cotisation annuelle est demandé un supplément de 61 € pour une voiture principale et 30 € par voiture supplémentaire.

ANNONCES

Vous proposez de l'assistance, des solutions de garde, du babysitting, des cours ou autre ?

Faites part de vos services à secretariat@paris-jardins.fr pour apparaître ici.